

cuments certains nous les montrent néanmoins accomplissant personnellement, ou par leurs délégués, de telles cérémonies. Nous avons vu plus haut Grégoire III couronnant lui-même une image sacrée de la bienheureuse Vierge Marie. C'est au VIII^e siècle. Clément VIII, à la fin du XVI^e siècle, couronna très solennellement l'image de la Chapelle Borghèse, et Grégoire XVI, dans le siècle dernier, replaça cette couronne que le temps avait détériorée. Pie VII couronna, en 1800, la sainte Icône de Spolète; en 1815, celle de Savone; et, en 1816, celle de Galloro. Benoît XIII avait aussi couronné celle d'Albano, dans la première moitié du XVIII^e siècle. Enfin Pie IX couronna, avec la plus grande solennité, au lendemain de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, la Vierge du Chapitre Vatican, 9 décembre 1854. Ce fait est représenté à la fresque dans la chambre dite de l'Immaculée-Conception, au Vatican.

Nous avons aussi des exemples récents, d'où il résulte que quelquefois le couronnement des images a été fait par indult apostolique, au nom même du Souverain Pontife. Ainsi ont été couronnées, par exemple, au nom de Pie IX, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame de Sion, Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame d'Arcachon, Notre-Dame de l'Osier; et, au nom de Léon XIII, Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame du Bon Secours de Viviers, la Vierge noire de Mende, Notre-Dame de la Médaille miraculeuse, etc.

C'est aussi par indult apostolique que sera couronnée Notre-Dame du Cap.

Saint Bonaventure enseigne que d'après la Sainte Ecriture, il y a trois sortes de couronnes: la couronne de fleurs, la couronne d'étoiles, et la couronne d'or. La première est de fleurs à cause de la beauté; la seconde est d'étoiles, à cause de l'éclat; la troisième est d'or, à cause de la richesse et de la solidité. La première est donnée aux vierges, la seconde aux apôtres, la troisième aux martyrs. Mais Marie est la Reine des Vierges, elle est la Reine des Apôtres, elle est la Reine des Martyrs. Offrons-lui donc la couronne de fleurs dans le sanctuaire du foyer; offrons-lui la couronne d'étoiles, au soir de la grande fête; offrons-lui la couronne d'or dans son sanctuaire du Cap.⁽¹⁾

(1) N.B.—Cet article est extrait à peu près textuellement d'une étude de M. Comte, chan. hon. de Lyon.

